



RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FOY

MARDI 27 SEPTEMBRE 2022, À 19 H 00, SALON DU PERSONNEL

PROCÈS-VERBAL

Membres présents :

Youssef Amhouche
Lorie Belle-Isle
Natalie Blais
Mélanie Bujold
Johanna Fouquet
Asma Khemiri
Raphaël Lachance-Cloutier
Annick Montminy
Véronique Rousseau
Marina Simoes
Fatima Tedjini
Catherine Vallerand
Patrick Vézina

Membres absents :

Aucun

OUVERTURE

1. Vérification du quorum

Tous les membres sont présents. La rencontre commence à 19h.

2. Présentation des membres

Les membres se présentent à tour de rôle.

Les rencontres pourront être hybride, soit en ligne ou sur place aux choix des membres.

Mme Blais dit que le CE est un comité décisionnel pour plusieurs choses importantes concernant l'école telles que la grille-matières. Cela dit, il est important que la majorité des membres soient présents à toutes les rencontres.

3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Simoes propose l'adoption de l'ordre du jour.

FORMATION DU CE

4. Règles de régie interne du CE NDF

Mme Blais fait la lecture des règles de régie interne. Les articles parlent de la présidence, du calendrier de rencontres, de la direction et de la secrétaire qui ne peuvent

pas voter, etc. Elle souligne qu'il n'y a plus de trésorier. Le CE n'a pas de décision à prendre sur le budget qui est maintenant seulement axé sur la garderie, les photocopies, etc.

5. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

Mme Blais est nommée présidente d'élection.

6. Élection du président (e)

Mme Bujold propose Mme Fouquet. Elle accepte et est élue par acclamation.

7. Élection du ou de la vice-président(e)

Mme Montminy est élue vice-présidente et la décision est approuvée par tous.

8. Nomination des représentants de la communauté

Il n'y a pas de représentants de la communauté. Mme Vallerand demandera à la maison des jeunes si elle participe encore cette année.

OUVERTURE (suite)

9. Dénonciation d'intérêts et divulgation des renseignements personnels

Les membres doivent remplir les formulaires cette semaine.

10. Calendrier des rencontres

Les membres sont en accord avec les dates des rencontres.

INTERVENTION DU PUBLIC

INFORMATIONS

APPROBATIONS

11. Conditions et modalités des contenus prescrits par le ministre ; éducation à la sexualité

C'est la 4^e année que le programme est en vigueur. Il est prescrit par le ministère comme le français, les mathématiques et l'anglais. Mme Blais veut l'accord du CE pour envoyer le contenu aux parents.

Mme Montminy propose et M. Amhouche seconde.

12. Scholastic (livres)

Mme Bujold parle du club de lecture des éditions Scholastic. Il y a des bons livres à bons prix selon elle. C'est au choix des parents d'acheter ou pas les livres. S'ils utilisent le code des enseignants, ils auront des rabais pour acheter du matériel pédagogique pour leur classe.

Approuvé à l'unanimité.

M. Vézina informe avec optimisme qu'il y a un gros projet qui se trame pour la cour d'école. La version finale sera présentée probablement au prochain CE. Il serait intéressant que des membres du CE embarquent.

Mme Blais parle de la Fondation des enfants découvreurs. Pour l'instant, nous avons un montant de 3500\$ grâce au partenariat avec la ville et au grand défi Pierre Lavoie.

La nouvelle présidente, Mme Fouquet, remercie l'équipe de lui faire confiance. Elle est contente et ça lui fait plaisir d'occuper ce rôle.

Mme Montminy termine en informant la direction que l'éclairage du soir dans la cour est faible et non sécuritaire.

12.La levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Belle-Isle à 19h45.

Natalie Blais, Directrice

Johanna Fouquet, présidente